

DECISION MUNICIPALE n° D20240502-041

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

| | | | |
|---------------------|---|---------------------|--|
| | Service | Affaires Juridiques | |
| | Matière | 1.1.3 | Commande publique – marchés publics – services |
| Objet | Avenant n° 1 au contrat d'assurances DOMMAGES AUX BIENS | | |
| Numéro | Marché N° 2023F13 Lot 1 – Contrat n° 182817/P | | |
| Attributaire | SMACL ASSURANCES | | |

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;
- Vu la décision n° D20231219-183 en date du 19 décembre 2023 approuvant le marché de prestations d'assurances DOMMAGES AUX BIENS à intervenir avec SMACL ASSURANCES, pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant complémentaire au contrat DOMMAGES AUX BIENS n° 182817/P pour étendre la garantie aux réfugiés accueillis dans les locaux loués par la collectivité et notamment dans le cadre de l'accueil par le CCAS de la Ville d'Ussel d'une personne ukrainienne au sein de la Résidence Les Acacias ;

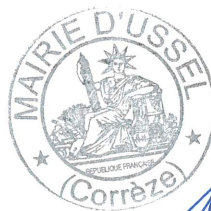
Décide,

Article 1 : De conclure l'**avenant n° 1 au marché d'assurance DOMMAGES AUX BIENS n° 182817/P**, à intervenir avec S.M.A.C.L. Assurances - 141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT Cedex 9, ayant pour objet l'extension de la garantie aux réfugiés accueillis dans les locaux loués par la collectivité et notamment dans le cadre de l'accueil par le CCAS de la Ville d'Ussel d'une personne ukrainienne au sein de la Résidence Les Acacias.

Article 2 : La garantie est étendue à titre gracieux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 2 mai 2024.



Le Maire,
 Vice-Président du
 Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe Arfeuillère
 Christophe ARFEUILLÈRE